ROZOY FLASH n° 155

Bulletin d'informations communales – **22 décembre 2016**

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 9 décembre 2016

La séance du Conseil Municipal du 9 décembre, présidée par José FLUCHER, Maire, débute à 20h00, salle des délibérations de l'Hôtel de Ville.

Sont présents : Nicolas FRICOTEAUX – Marie-Agnès MARCHAND – Sylvain POULAIN – Roger POTET – Lucienne BEKALAREK – Martine MAINGAINT – Jean-René DURTETTE – Dominique LECLERCQ – Patricia CARAQUIN – Xavier BOULANDE – Adeline MOINEUSE.

Absents excusés :
Christelle BERNAILLE – pouvoir à Marie-Agnès MARCHAND
Delphine LOUIS – pouvoir à Jean-René DURTETTE
Olivier THOUANT

Secrétaire de séance :
Marie-Agnès MARCHAND

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- Renouvellement emploi d'avenir,
- Renouvellement contrat CUI-CAE,
- Mise à disposition de personnel au SIEMPPR,
- Election des délégués suite à la fusion des syndicats Serre Amont et Vilpion Amont,
- Vote de crédits,
- Modification des statuts de la Communauté de Communes des Portes de la Thiérache,
- Convention tonte école Jeanne d'Arc,
- Tableau des emplois de la commune,
- Création de poste,
- Demande de subvention Etat (contrat de ruralité),
- Questions diverses.

DELIBERATIONS

Après avoir adopté le compte rendu de la séance précédente, le Conseil Municipal procède à l'examen de l'ordre du jour de la réunion.

RENOUVELLEMENT EMPLOI D'AVENIR

Le Conseil Municipal décide de renouveler l'emploi d'avenir de Kévin KRESS, pour une durée de 1 an, à compter du 6 novembre 2016 et pour une durée de 24h par semaine.

RENOUVELLEMENT CONTRAT CUI-CAE

Il est décidé de renouveler le contrat unique d'insertion en CAE de Maryse GERLOT, pour une durée de 1 an, à compter du 1er janvier 2017.

MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL AU SIEMPPR

Dans le cadre d'emplois partagés, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention à passer avec le Syndicat Intercommunal des Ecoles Maternelle et Primaire du Pays Rostand, concernant la mise à disposition de :

- Bruno POULAIN, adjoint technique territorial,
- Maryse GERLOT, agent d'entretien en CUI-CAE.

ELECTION DES DELEGUES SUITE A LA FUSION DES SYNDICATS SERRE AMONT ET VILPION AMONT

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la fusion des syndicats de rivières SERRE Amont et VILPION Amont et qu'il y a lieu d'élire 3 représentants, au lieu d'un précédemment, pour la commune.
MM Olivier THOUANT, Nicolas FRICOTEAUX et José FLUCHER sont élus à l'unanimité.

VOTE DE CREDITS

Le vote de crédit suivant est adopté par l'assemblée :

Dépenses de Fonctionnement :

C/64168 :	+ 3 000.00 €	Emplois insertion
C/65541 :	+ 11 100.00 €	Organismes de regroupement (syndicats des écoles)
C/6574 :	+ 3 000.00 €	Avance de subvention USR
C/022 :	- 3 000.00 €	Dépenses imprévues

Recettes de Fonctionnement :

C/6419 :	+ 9 000.00 €	Remboursement rémunération personnel
C/6459 :	+ 900.00 €	Remboursement charges patronales
C/70848 :	+ 4 200.00 €	Mise à disposition personnel

Ces votes de crédit n'ont aucune incidence sur l'équilibre global du budget.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE LA THIERACHE

M. le Maire rappelle que la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015 prévoit un certain nombre de transferts de compétences des communes vers les communautés de communes, dès le 1er janvier 2017, soit à titre obligatoire, soit à titre optionnel.

Ces transferts se poursuivront en 2018 et 2020.

Ces transferts de compétences nécessitent une modification des statuts de chaque Communauté de Communes, qui doivent être approuvés par les communes membres.

Pour la commune de ROZOY, c'est, notamment, la compétence de la zone d'activités qui doit être reprise par la Communauté de Communes Les Portes de la Thiérache.

Le Conseil Municipal accepte ces modifications statutaires dans leur ensemble.

CONVENTION TONTE ECOLE JEANNE D'ARC

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention à passer avec l'école Jeanne d'Arc concernant l'entretien des espaces verts de l'école (moyennant une contribution au regard du temps passé et du matériel utilisé).

TABLEAU DES EMPLOIS DE LA COMMUNE

Le tableau des effectifs reste inchangé au 9 décembre 2016.

CREATION DE POSTE

En prévision du départ en retraite de Monique DEPOIX, fin mars 2017, M. le Maire propose la création d'un emploi d'agent titulaire à temps complet à compter du 1er mars 2017 (1 rédacteur ou 1 attaché territorial).

DEMANDE DE SUBVENTION ETAT (CONTRAT DE RURALITE)

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu d'aménager un bâtiment communal situé à côté de la maison médicale pour permettre à d'autres professionnels de santé de s'y installer.

Le Conseil Municipal décide de déposer auprès de la Communauté de Communes Les Portes de la Thiérache une demande de subvention (50 %) dans le cadre du contrat de ruralité, afin de permettre la réalisation des travaux projetés dont le montant s'élèverait à 204 600 € HT.

QUESTIONS DIVERSES

ANTENNE ORANGE

M. le Maire donne des informations sur l'installation de l'antenne ORANGE : avec un début de travaux fin janvier 2017, l'antenne pourrait être mise en service en avril 2017.

Après la programmation de plusieurs réunions de commissions, il propose un tour de table :

Dominique LECLERCQ, président du Syndicat des Eaux, signale que des canalisations sont en très mauvais état au niveau du passage du pont, rue Notre Dame. Le Syndicat des Eaux a décidé de prendre en charge la réfection de ces canalisations.

Martine MAINGAINT informe que des plantations vont être effectuées aux abords de la maison médicale.

Lucienne BEKALAREK demande des renseignements sur la date d'installation de la borne de chargement pour véhicules électriques. Suite à une relance auprès de l'USEDA, l'installation est programmée pour janvier 2017.

Pour faciliter les livraisons à la maison médicale, elle propose d'installer une plaque stipulant le numéro de rue : 88, rue de Verdun.

Adeline MOINEUSE déplore les incivilités commises sur le parking de la maison médicale : pneus crevés, voiture griffée…

En juin, ce problème avait déjà été évoqué. Dépôts sauvages dans le village, stationnements gênants, dégradations diverses, vitesses excessives, la liste est longue. Le Conseil est unanime pour condamner cet état de fait navrant.

Nous demandons à la population de nous signaler tout acte d'incivilité et aux parents de rester vigilants sur le comportement de leurs enfants.

Il est aussi envisagé d'installer des caméras de surveillance dans la commune, notamment au niveau de la maison médicale.

Par ailleurs, les services sociaux pourront être sollicités au besoin.

Xavier BOULANDE demande que le terrain multisports (terrain de tennis) soit nettoyé dès que les conditions météorologiques le permettront. De plus, il s'inquiète de la programmation des travaux sur les immeubles du CIL, rue Jean Mermoz. M. le Maire informe que la peinture des façades sera faite au printemps.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

Informations générales

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les élections présidentielles auront lieu les 23 avril et 7 mai 2017 et les élections législatives les 11 et 18 juin 2017.
Pour participer à ces scrutins, vous devez être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. Toutefois, si vous n'avez pas reçu de courrier vous informant de votre inscription, contactez la mairie avant le 31 décembre 2016.

En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.
Si vous êtes nouvel arrivant dans la commune, merci de bien vouloir vous présenter en Mairie au plus tard le 31 décembre 2016, munis d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un document de moins de 3 mois prouvant que vous êtes bien domicilié dans la commune ou y résidez depuis au moins 6 mois (factures de téléphone fixe ou d'électricité, avis d'imposition, quittances de loyer…).
Cette inscription vous permettra également de recevoir votre carte d'électeur.

Ouverture de la mairie le samedi 31 décembre 2016, de 14h à 16h

MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Service de prêt de livres à domicile

Peut-être y a-t-il dans votre entourage **des personnes qui aiment lire mais qui ne peuvent pas se déplacer** facilement pour aller à la bibliothèque ?
Désormais, elles peuvent utiliser le service de prêt à domicile : **une fois par mois, deux livres seront déposés chez ces personnes** puis repris après un mois. Deux nouveaux livres seront alors déposés pour un mois.
Ce service est gratuit. Il suffit, pour s'inscrire, que la personne intéressée fasse parvenir à la mairie ou à la médiathèque (sous la mairie) son nom et son adresse.

DISTRIBUTION COLIS DE NOËL

La distribution des colis a commencé.
Si vous avez 68 ans ou plus et que vous n'avez pas reçu votre colis avant Noël, merci de bien vouloir nous le signaler en Mairie.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui participent à cette distribution.

ANTONI Paméla
Chargée de mission déchets

Les Portes de la Thiérache
Communauté de Communes

Collecte des déchets en cas d'intempéries

L'hiver s'est installé avec son lot d'intempéries (verglas, chutes de neige…) qui risquent de perturber la collecte hebdomadaire des déchets ménagers.
Voici les dispositions prises par la société Thiérache Environnement pour assurer un minimum de services pendant ces périodes critiques : en cas de chutes de neige ou de verglas, risque de suspension des collectes. Dans ce cas, laisser les bacs dehors avec des conditions correctes d'accès, notamment sans monticules de neige à franchir.

RESTOS DU CŒUR

Les Restaurants du Cœur

Il est toujours possible de se faire inscrire jusqu'à la fin de la campagne d'hiver (mi-mars 2017).
Merci de téléphoner pour renseignements et/ou rendez-vous à :
Lucienne BEKALAREK au 03 23 98 82 08 ou Reine DELEUZE au 06 86 28 37 24
Centre de ROZOY SUR SERRE – 273, rue Charles de Gaulle

PROCHAINES MANIFESTATIONS

APRÈS-MIDI RECREATIF DE NOËL

Organisé par le Comité des Fêtes dans le cadre du calendrier de l'Avent

La projection du film **" LE PETIT PRINCE "** sera offerte à tous les enfants et adolescents de la commune ainsi qu'à leurs parents,

vendredi 23 décembre, à 14h30

à la salle des fêtes

Dessin animé français – 1h47mn – à partir de 3 ans

Une petite fille studieuse, qui vient d'emménager dans une nouvelle maison pour réussir son entrée à la prestigieuse Académie Werth, fait la rencontre d'un aviateur, voisin excentrique et facétieux.

Afin de la divertir de ses ennuyeuses révisions, ce vieil aventurier lui raconte l'histoire d'un mystérieux petit garçon, ami avec un renard et une rose : le Petit Prince. Cet enfant aux cheveux d'or et au rire cristallin habitait sur une planète à peine plus grande que lui. Profitant d'une migration d'oiseaux sauvages, il partit un matin explorer les étoiles, en quête d'amis.

La petite fille découvre alors un monde extraordinaire où tout est possible...

Un goûter et des chocolats seront également offerts à tous les enfants présents.

VENEZ NOMBREUX !

LES AINES ROSTANDS

Assemblée Générale
le jeudi 19 janvier 2017

Objet : bilan, projets, élection du bureau

13h30 à la résidence Pervenche

Venez nombreux

CINEMA

Prochaines séances 2017 - Salle des fêtes

mercredi 11 janvier 2017 - 20h
LES TETES DE L'EMPLOI
comédie française avec Franck DUBOSC, François-Xavier DEMAISON – (sortie novembre 2016)

mercredi 8 février 2017 – 20h
DEMAIN TOUT COMMENCE
comédie française avec Omar SY – (sortie décembre 2016)

mardi 14 février 2017 – 16h
BALLERINA
dessin animé franço-canadien – (sortie décembre 2016)

Vœux du Conseil Municipal

Les vœux du Conseil Municipal auront lieu **le samedi 7 janvier 2017** à 18h, salle des fêtes.
Toute la population y est cordialement invitée.

Galette des Anciens

La galette des Anciens aura lieu à la salle des fêtes **le dimanche 22 janvier 2017** après-midi. Animation musicale. Réservez d'ores et déjà votre après-midi !